

Le chiffre : 86 millions d'euros investis au 1er semestre 2019 dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse pour les projets en faveur de l'eau [Focus : 20,6 M€ d'aide aux structures agricoles]

Au 1^{er} semestre de l'année 2019, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a soutenu **895 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Rhône-Méditerranée et Corse. Elle leur a accordé **86 millions d'euros d'aides** financières soutenant la dynamique de l'économie locale.

Par ailleurs, l'agence de l'eau renforce sa politique partenariale avec les collectivités en signant des contrats pluri-annuels (3 à 5 ans) et pluri-thématiques pour mieux cibler les actions au regard des priorités du 11^e programme « Sauvons l'eau 2019-2024 » et des enjeux locaux.

Les chiffres clés au 1^{er} semestre 2019 dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse

- **31 % des aides (26,2 M€)** bénéficient à la **renaturation des milieux aquatiques**, avec 16,3 M€ pour améliorer la morphologie et la continuité des cours d'eau, 1,3 M€ pour la préserver et restaurer le milieu marin, 0,9 M€ pour les zones humides et 6,9 M€ consacrés à l'animation territoriale de cette thématique milieux.
- **26 % des aides (22,2 M€)** sont attribués aux opérations **d'amélioration de l'assainissement et de l'eau potable**, portées par les **collectivités**, avec :
 - 15,6 M€ alloués à la réduction des rejets de pollution domestique, dont 5,6 M€ pour le traitement des eaux usées et 10 M€ pour mieux gérer leur collecte, notamment par temps de pluie (4,9 M€),
 - 6,6 M€ octroyés à l'eau potable, dont 2,2 M€ pour restaurer la qualité des captages dégradés par les nitrates et les pesticides et 1,9 M€ pour améliorer les infrastructures des collectivités rurales.
- **20 % des aides (17,5 M€)** vont à la **limitation de la pollution agricole**, avec la quasi-totalité attribuée à l'agence de services et de paiement (ASP) pour le versement d'aides directes aux agriculteurs qui modifient leurs pratiques (conversion à l'agriculture biologique) sur les territoires à enjeux pesticides ou prioritaires en termes de restauration de la qualité de l'eau (aires d'alimentation de captages).
- **13 % des aides (10,9 M€)** contribuent à une meilleure **gestion quantitative de la ressource**, avec 5,7 M€ consacrés aux économies d'eau, 2,6 M€ aux travaux de substitution de ressources en déséquilibre.

Politique partenariale renforcée

Au cours du 1er semestre 2019, l'agence de l'eau s'est engagée sur **15 territoires** pour un montant total d'aides de plus de **85 M€**.

A maturité, chaque action du contrat est présentée à la Commission des Aides de l'agence pour décision définitive.

🔥 Des projets remarquables au 1^{er} semestre 2019

AIN Réduire les déversements de pollution en temps de pluie dans l'Albarine

Le **syndicat intercommunal à vocation unique (STEASA AMBERIEU)** à Château-Gaillard va construire un bassin d'orage aux Ravinelles afin de collecter les eaux des réseaux d'assainissement chargés par la pluie

avant leur traitement en station d'épuration. Cette amélioration du fonctionnement par temps de pluie du système d'assainissement d'Ambérieu-Château-Gaillard reçoit une aide de **900 000 euros** de l'agence de l'eau.

RHONE Infiltrer les eaux de pluie et ainsi s'adapter au changement climatique

Rhodia Opérations de Saint-Fons envisage de regrouper toutes ses activités de recherche sur le site de Saint-Fons. L'entreprise profite du chantier d'aménagement de nouveaux locaux pour réorganiser son système d'assainissement et déconnecter du réseau unitaire de collecte les eaux pluviales de la parcelle industrielle de 12 hectares. Les travaux de déconnexion nécessiteront tout d'abord la création de réseaux séparés, d'une part pour les eaux usées industrielles et sanitaires qui resteront raccordées sur le réseau d'assainissement collectif de l'agglomération lyonnaise, et d'autre part pour les eaux pluviales qui seront dirigées vers un ouvrage d'infiltration enterré de 3 000 m². Installé en aval d'un bassin de rétention à ciel ouvert de 4 000 m³, cet ouvrage fait également office de bassin de confinement des eaux d'extinction d'incendie.

L'extension des locaux et l'accroissement à terme de l'activité sur le site n'entraînera par ailleurs pas d'augmentation des surfaces imperméabilisées. Cette opération, inscrite au contrat d'agglomération signé entre la Métropole de Lyon et l'agence de l'eau, va recevoir une aide de **642 900 euros** de l'agence.

RHONE Protéger un captage d'eau potable prioritaire au nord de Lyon

Dans le cadre d'un contrat d'agglomération, **la communauté d'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS)** lance une action de reconquête foncière du périmètre de protection rapprochée du captage de Beauregard. Ce captage est identifié comme prioritaire au regard de la pollution par les pesticides. La CAVBS souhaite y voir développer des projets agricoles sans utilisation de phytosanitaires et limitant la fertilisation azotée, cohérents avec la stratégie de reconquête durable de la qualité des eaux brutes de ce captage. Après l'achat de plus de 14 hectares de terrain en 2018, la CAVBS engage une deuxième phase d'acquisition foncière en vue d'y mettre en place des baux environnementaux, ainsi que des indemnités d'éviction des exploitants qui n'accepteraient pas l'évolution de leurs pratiques agricoles.

A ce jour, la quasi-totalité des propriétaires concernés par cette 2^{ème} phase ont signé une promesse de vente, avec un taux variant de 1,6 à 2,1 €/m².

L'agence de l'eau apporte une aide de **826 000 euros** pour cette 2^{ème} phase. Au total, l'aide sera de 2,3 millions d'euros (phases 1, déjà en cours de réalisation, et 2).

SAVOIE Des opérations d'économies d'eau dans le massif de l'Épine

Le Grand Chambéry met en place des mesures pour économiser l'eau des sources du massif de l'Épine, déficitaire en eau. Les volumes d'eau qui peuvent être prélevés sur le Nant Bruyant sur la période de juillet à septembre ne permettent pas d'assurer les besoins pour l'irrigation et l'alimentation en eau potable, et les prélèvements actuels assèchent les milieux naturels. Afin de garantir les débits minimum biologiques de ces milieux, il est donc nécessaire de mettre en place une substitution de ressource pour assurer la distribution d'eau potable lorsque les sources n'ont pas un débit suffisant. Il est prévu également de créer 3 retenues collinaires pour réduire les prélèvements agricoles. Au total, cela représente un volume d'eau à substituer de 664 000 m³ pour couvrir les périodes d'étiage estivale et hivernale.

Les travaux consistent à adapter le dispositif de pompage depuis le puits des Iles (commune de la Motte Servolex) qui puise l'eau dans la nappe de Chambéry (non déficitaire), en renforçant une conduite existante sur un linéaire d'environ 4 km.

Cette opération reçoit une aide de **992 500 euros** de l'agence de l'eau dans le cadre du plan de gestion de la ressource Bourget.

HAUTE-SAVOIE Eviter le déversement d'eaux usées dans le Fier

Le **syndicat mixte du lac d'Annecy (SILA)** va construire un bassin de stockage des eaux de temps de pluie d'une capacité de 1 500 m³ qui permettra de réguler les arrivées d'eau à la station d'épuration de Siloé et ainsi de réduire les déversements d'eaux usées non traitées dans le Fier en cas de fortes précipitations. Il participe au projet majeur d'amélioration de la collecte des effluents de la rive gauche du lac d'Annecy entre les communes de Duingt et Saint-Jorioz.

La construction du bassin reçoit une aide de l'agence de **750 000 euros**.

COTE-D'OR Des études sur le suivi des épandages agricoles

Dans le cadre de la mission d'expertise et de suivi des épandages engagée avec la **Chambre d'agriculture de Côte-d'Or**, l'agence de l'eau va financer l'activité de 2 chargées de missions pour mener des actions d'expertise, de suivi agronomique des épandages, et d'animation globale de la filière de recyclage (aide de **76 400 euros**).

DOUBS Des travaux sur les réseaux d'assainissement du Pays de Montbéliard

La communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard a lancé depuis plusieurs années un programme de travaux pour résoudre des dysfonctionnements sur ses réseaux d'assainissement et réduire les rejets d'eaux usées peu ou pas traitées dans les rivières du Doubs, de l'Allan, du Gland, de la Lizaine et de la Feschotte. Elle va réhabiliter des réseaux pour séparer les eaux usées des eaux de pluie sur les communes de Feschés-le-Chatel, Hérimoncourt, Brognard, Badevel et Voujeaucourt. Ces travaux permettront d'améliorer le taux de collecte des eaux usées, de supprimer l'intrusion d'eaux claires parasites, de limiter les transferts de pollution vers le milieu naturel et d'améliorer le fonctionnement des stations de Sainte-Suzanne et Arbouans. L'agglomération reçoit une aide de **192 500 euros** de l'agence de l'eau.

JURA Revaloriser le lit de la rivière Furieuse à Salins-les-Bains

Le syndicat mixte Haut Doubs – Haute Loue engage des travaux de restauration morphologique de la Furieuse à Salins-les-Bains. Cet affluent rive gauche de la Loue est fortement artificialisé dans la traversée de la ville et la vie a déserté son cours faute d'habitats aquatiques de qualité suffisante. La communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura profite d'un projet de création d'un cheminement piétonnier le long de la Furieuse, porté par la ville de Salins-les-Bains, pour restaurer le linéaire du cours d'eau dans le centre-ville. L'objectif du projet est double : restaurer la rivière et la valoriser en la remettant au cœur de la vie salinoise. Les travaux de restauration de la rivière sont aidés par l'agence de l'eau à hauteur de **427 269 euros**.

SAONE-ET-LOIRE Nouvelle dynamique pour Le Petit Grison à Saint-Cyr

Le syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de la Grosne engage des travaux de restauration du Petit Grison à Saint-Cyr. Cet affluent de la Grosne avait été détourné pour alimenter en eau l'ancien moulin de l'Isle, aujourd'hui détruit. L'objectif des travaux est de restaurer les fonctionnalités du Petit Grison en reconnectant l'ancien méandre, le lit naturel du ruisseau. L'ancien bief du moulin de l'Isle sera toujours alimenté mais uniquement par le bief du Viel Moulin. La restauration physique du lit du cours d'eau s'accompagnera d'aménagement à vocation agricole. Ces travaux, entrepris dans le cadre du contrat de rivière Grosne, reçoivent une aide de **153 900 euros** de l'agence de l'eau.

GARD Favoriser la circulation des poissons et des sédiments à Remoulins

Le syndicat mixte EPTB Gardons va aménager la passe à poissons du seuil de Remoulins qui ne fonctionne plus. En effet, l'abandon en aval du seuil de la Foux de l'ASA du canal de Beaucaire et son contournement par le Gardon ont amorcé une incision du lit qui n'est pas encore stabilisé. Le seuil existant de Remoulins ne peut toutefois pas être démantelé car il est indispensable au maintien des captages situés en amont. Or, ce seuil empêche les migrateurs amphihalins (l'aloise feinte, l'anguille et la lamproie) de se déplacer en amont. L'EPTB Gardons qui exerce la compétence GEMAPI, va rendre franchissable le seuil de Remoulins en créant une nouvelle passe à poissons constituée de « rampes à menhirs ». Le fait de construire la passe sur un lit en cours de stabilisation impose la réalisation de 3 rampes espacées de bassins de repos, au lieu d'une seule actuellement. L'agence de l'eau apporte une aide d'**1 million d'euros de subvention et 276 900 euros d'avance**.

AUDE 5 coopératives viticoles lancent des études agro-environnementales pour réduire le transfert des produits phytosanitaires vers la ressource en eau

La société coopagric de vinification d'Azille Minervois reçoit 7 350 euros d'aide de l'agence de l'eau, la SCAV

Vignobles de Carsac (7 350 euros), la cave coopérative l'Avenir La Redorte (7 560 euros), la coopérative Anne de Joyeuse à Limoux (8 050 euros) et la cave coopérative Peyriac-Minervois (7 350 euros) pour la réalisation d'études.

HERAULT Modification du système d'irrigation pour économiser l'eau

L'association syndicale Le Béal des Carabiniers engage des travaux de reconversion de son réseau d'irrigation gravitaire en réseau sous pression, plus économe en eau. L'agence de l'eau lui octroie une aide de **21 000 euros**.

VAUCLUSE Les poissons migrateurs retrouvent une circulation plus aisée entre la Durance et la mer

Electricité de France réalise des travaux pour faciliter la circulation des poissons au niveau du barrage de Bompas. Ce barrage est le cinquième et dernier ouvrage sur un tronçon de la Durance dont la continuité écologique doit être améliorée entre le barrage de Mallemort et la confluence avec le Rhône (amont d'Avignon). Les quatre autres ouvrages de ce tronçon de plus de 40 km de linéaire sont tous concernés par des projets de restauration de la continuité engagés par la CNR ou le Syndicat de gestion de la Durance SMAVD. Les études et les travaux envisagés sur l'ensemble de ces ouvrages permettront aux espèces locales et aux grands migrateurs (anguille et alose feinte du Rhône) de circuler plus librement dans la Durance, une rivière propice à leur reproduction et leur grossissement. Par ailleurs, la présence de l'apron du Rhône dans ce tronçon impose des aménagements particuliers.

Une passe de montaison du barrage et un aménagement de la dévalaison seront financés à hauteur de **1,3 million** d'euros par l'agence de l'eau.

COTE D'AZUR

Planifier la restauration écologique des petits fonds côtiers dans le golfe de Saint-Tropez

La Caisse des dépôts (CDC) Biodiversité aide à la mise en place d'un Schéma territorial de restauration écologique des petits fonds côtiers (STERE) sur le territoire de la communauté de communes du Golfe de Saint Tropez, entre Sainte-Maxime et le Rayol-Canadel-sur-Mer. Ce document de planification, qui prend en compte les mouillages de bateaux, a pour objectif notamment de proposer des mesures pour préserver et restaurer les habitats marins. Ce projet, soutenu au titre d'un appel à projets du Pole compétitivité Mer Méditerranée, reçoit de l'agence de l'eau une aide de **39 700 euros**.

Restaurer les habitats de la lagune du Brusc dans le Var

L'Institut océanographique Paul Ricard lance la deuxième phase de restauration écologique de la lagune du Brusc dans le Var. Nommée SAR-LAB, l'opération permettra de poursuivre les actions de restauration des habitats lagunaires déjà entreprises dès 2013 lors d'une expérimentation pilote, puis en 2017 dans le cadre d'un appel à projets pour la biodiversité. Cette 2^{ème} phase concerne la restauration du fonctionnement naturel de la lagune (nursérie, continuité écologique ainsi que le rétablissement d'un fonctionnement hydraulique). Ces travaux s'accompagneront de suivis écologiques dans les ports du Brusc et des Embiez, de la réhabilitation du parc à moules de la lagune, du suivi et de la maintenance de la fonction habitat de la lagune grâce à l'observation de la Cymodocée et des poissons, ainsi que de l'étude de la dynamique naturelle de la lagune (habitats/poissons). L'agence de l'eau apporte une aide de **372 600 euros**.

Organiser les mouillages des bateaux sur le littoral du Var

Le parc national de Port-Cros organise une zone de mouillage et d'équipements légers pour les bateaux dans l'anse de Bagaud qui, avec ses faibles fonds et son caractère abrité, constitue un site privilégié pour la plaisance. En moyenne, 50 bateaux par jour sont au mouillage durant l'été avec des pics jusqu'à 210 bateaux. Cette zone est quasi-exclusivement recouverte d'herbiers de posidonies qui subissent de ce fait des dégradations importantes. L'opération concerne la mise en place de 65 ancrages écologiques, la réalisation de suivis des reports de mouillages et de l'évolution de l'herbier ainsi que des actions de communication. L'aide de l'agence de l'eau s'élève à **268 400 euros**.

CORSE

La station de recherche marine **Stareso**, située à l'extrémité du cap de la Revellata, poursuit les études et suivis de la flore, la faune et de la qualité physico-chimique de l'eau dans la baie de Calvi. Les connaissances acquises doivent permettre de caractériser l'état du milieu en regard des pressions subies, d'identifier les zones écologiques fonctionnelles de la baie et d'évaluer l'incidence du changement climatique. Les résultats seront valorisés auprès des acteurs du littoral et également au niveau national puisque le secteur étudié est labellisé « site atelier » de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM). Pour l'année 2019, la station de recherche reçoit de l'agence de l'eau une **subvention de 193 750 €**.

FOCUS SUR LES AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU AUX STRUCTURES AGRICOLES POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2019

Les structures agricoles du bassin Rhône-Méditerranée reçoivent **20,6 M€ d'aide** pour **88 opérations** dont :

- 💧 **18,2 M€ dédiés à la réduction des pollutions d'origine agricole**, dont :
 - 17,5 M€ versés à l'agence de services et de paiement (ASP) en vue d'attribuer des aides directes aux agriculteurs dans le cadre des Programmes de Développement Ruraux régionaux 2014-2020 pilotés par les régions. Ces aides, proposées pour des durées de 2 à 5 ans, incitent à des **changements de pratiques** dont par exemple la conversion à l'agriculture biologique.
 - 0,7 M€ attribués à des chambres départementales d'agriculture du bassin pour de l'animation territoriale visant à faire évoluer les pratiques agricoles sur les aires d'alimentation de captages d'eau potable prioritaires (encourager les pratiques agro-environnementales et développer les techniques à bas niveau d'intrants).

- 💧 **2,4 M€ pour favoriser le partage et économiser la ressource en eau**, dont :
 - 1 M€ pour l'animation, portée par les chambres départementales de l'agriculture ou des Associations Syndicales Autorisées, visant notamment à informer sur des pratiques ou des dispositifs d'irrigation plus économes, à optimiser et sécuriser la ressource à l'étiage, à gérer collectivement la ressource en eau et à accompagner les irrigants dans leurs projets
 - 0,4 M€ pour des études : schéma directeur d'irrigation, plans de gestion de canal, adaptation au changement climatique,
 - 1 M€ pour des travaux : installation de dispositifs de mesure des prélèvements, conversion de réseaux gravitaires en réseau sous pression.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - [@SauvonsLeau](https://twitter.com/SauvonsLeau)



L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... La commission des aides, composée des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau, délibère 4 fois par an pour attribuer les aides financières dans le cadre du programme d'intervention « Sauvons l'eau 2019-2024 » qui investit 2,6 milliards d'euros sur 6 ans.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Valérie Santini • 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas & Stéphanie Bonnamour • 04 37 24 02 58 laurence@plus2sens.com